



Pôle Ville Éducatrice

Service Animation des Politiques Sportives
JFL/DL/YL

Affaire suivie par : Yann LEFEBVRE

Madame, Monsieur

La ville et l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports organiseront **Dimanche 23 septembre 2018** les 33^è Foulées Lambersartaises.

Cette grande manifestation gratuite invite tous les élèves des niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2 à participer à une course d'un kilomètre, à partir de 11h30. Le départ s'effectuera avenue de l'Hippodrome (face au Domaine de l'Hippodrome) et une arrivée triomphante sur la piste d'athlétisme au stade Guy Lefort.

Vous pourrez ainsi récupérer votre enfant derrière la ligne d'arrivée, après la tente ravitaillement.

Comme l'an dernier, pour des raisons de sécurité, la loi Buffet de Mars 1999 **OBLIGE** chaque enfant à fournir non seulement un certificat médical préalable à la pratique du sport portant obligatoirement la mention « en compétition » ci-joint, mais aussi un bulletin de participation et le règlement de la course à signer.

Pour simplifier vos démarches, j'ai regroupé tous les documents demandés sur une même feuille (en pièce jointe) qu'il vous faudra obligatoirement déposer, avant le 19 septembre, dans l'urne spécifique à l'événement au sein de l'établissement scolaire de votre enfant.

Le classement, par école, sera envoyé et disponible dans l'établissement dans le courant de la semaine suivant l'évènement.

Enfin, vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur cet événement sur le site : www.lambersart.fr/foulees-lambersartaises ou contacter directement M. LEFEBVRE Yann, coordinateur au service Animation des Politiques Sportives, à l'adresse suivante : aps@ville-lambersart.fr.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder et vous prie agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Maire
L'Adjoint délégué aux Sports



Alain MAZEREUW